

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'emploi, bureau de l'organisation et des effectifs.*

ARRÊTÉ portant modification des circonscriptions des brigades territoriales de Canteleu et Duclair (Seine-Maritime).

Du 27 décembre 2006

NOR D E F G 0 6 5 3 1 0 4 A

Références :

Décret du 20 mai 1903 (mention BO/G, p. 1017 ; BOEM 650) modifié.

Décret n° 73-259 du 9 mars 1973 (BOC/SC, p. 523 ; BOC/G, p. 288 ; BOC/M, p. 278 ; BOC/A, p. 150 ; BOEM 110* et 650) modifié.

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO du 28, texte n° 3 ; BOEM 120-0*).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2.

Référence de publication : BOC N°14 du 19 juin 2007, texte 26.

Art. 1^{er}. Les circonscriptions des brigades territoriales de Canteleu et Duclair (Seine-Maritime) sont modifiées à compter du 1^{er} janvier 2007 dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. L'officier, les gradés et gendarmes des brigades territoriales de Canteleu et Duclair exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R.13 à R.15-2 et R.15-24 1° du code de procédure pénale.

Art. 3. Le commandant de la région de gendarmerie de Haute-Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le général de division,
major général de la gendarmerie nationale,*

Roland GILLES.

ANNEXE.

Brigades territoriales	Circonscription actuelle	Circonscription nouvelle
Duclair	Anneville-Ambourville Bardouville Berville-sur-Seine Duclair Hénouville Mauny Quevillon Saint-Martin-de-Boscherville Saint-Paër Saint-Pierre-de-Varengeville Yville-sur-Seine	Anneville-Ambourville Bardouville Berville-sur-Seine Duclair Mauny Saint-Paër Saint-Pierre-de-Varengeville Yville-sur-Seine
Canteleu	Canteleu Hautot-sur-Seine Montigny Sahurs Saint-Pierre-de-Manneville Val-de-la-Haye	Canteleu Hautot-sur-Seine Hénouville Montigny Quevillon Sahurs Saint-Martin-de-Boscherville Saint-Pierre-de-Manneville Val-de-la-Haye